THIMISTER CLERMONT

Annexe n°25

Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur LEGROS Georges** demeurant à 4890 Thimister-Clermont, Rue du Père Nicolas Hardy 2.

Le terrain concerné est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **Lohirville, 21** et cadastré Division 2, section C n°769T.
Le projet consiste en la **construction d'une maison d'habitation avec carport** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts aux prescriptions du permis d'urbanisation :
- non-respect de la zone de construction
- non-respect de l'emplacement de stationnement couvert et clos incorporé dans la construction
- Toitures plateforme pour le carport et l'annexe.

Le dossier peut être consulté les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30 à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du Service de l'Urbanisme (087/44 65 16, urbanisme@thimister-clermont.be) dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/11/2026 au 04/12/2026 au Collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 51 à 4890 THIMISTER-CLERMONT